

INF'EAU Captage SDE n°8 - Qualité d'eau 2024

Classement du captage

Les sources des Vallées (Ménil-Ciboult) et de la Pommeraiie (Tinchebray) sont classées « **captage prioritaire** » depuis 2013, compte tenu **des concentrations en nitrates élevées** mesurées dans les puits C3 (La Pommeraiie).

Réseau et modalités de suivi

Depuis **septembre 2018**, le SDE a mis en place un suivi trimestriel des concentrations en pesticides et nitrates sur le mélange des trois sources à la station de pompage. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire LABEO.

Normes de Qualité

	Nitrates	Somme des concentrations de substances actives dans un prélèvement	Concentration par substance active
Eau brute	<100 mg/L	<5 µg/L	<2 µg/L
Eau potable distribuée	<50 mg/L	<0,5 µg/L	<0,1 µg/L

Objectifs de qualité d'eau

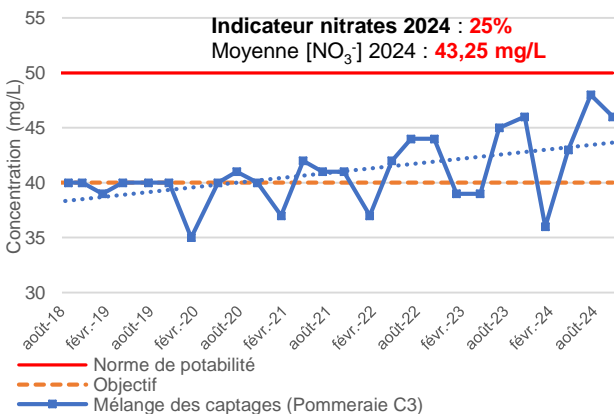
Le classement prioritaire des sources impose la mise en place d'**actions préventives pour réduire les pollutions diffuses** dans l'eau brute prélevée pour l'alimentation en eau potable.

Des **objectifs de qualité (nitrates et pesticides)** sont fixés sur la base des seuils de concentration utilisés par le SDAGE Seine-Normandie pour définir le classement :

	Nitrates	Somme des concentrations de substances actives dans un prélèvement	Concentration par substance active
Eau brute	90% des mesures annuelles < 40mg/L	Moyenne glissante sur 6 ans < 0,4 µg/L	Moyenne glissante sur 6 ans < 0,08 µg/L

Résultats et indicateurs 2024

Nitrates aux sources Vallées-Pommeraiie



Indicateurs pesticides 2024 : **bons**

FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

AIRE D'ALIMENTATION DU CAPTAGE

- ✓ AAC : 68ha et zone d'actions : 93ha
- ✓ 2 communes : Ménil-Ciboult et Tinchebray-Bocage
- ✓ 90% de la surface couverte par l'activité agricole

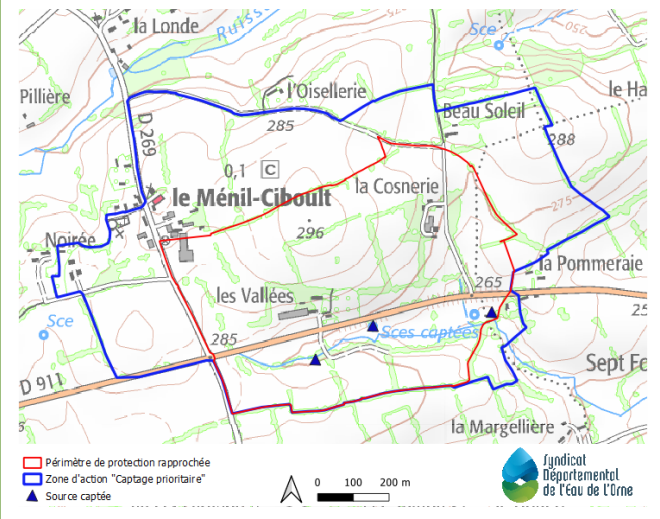
AGRICULTURE

- ✓ 8 exploitations concernées par l'AAC
- ✓ Polyculture-élevage dominant

CONTACT

- ✓ Marine VINOT (SDE61) - 02 33 29 99 61

CARTE DE L'AIRE D'ALIMENTATION – Zone d'actions



Molécules pesticides quantifiées aux sources Vallées-Pommeraiie

